

Un nouvel axe de développement

Un nouvel axe de développement permet de revenir aux volontés de Georges Rosset : **offrir un logement décent aux retraités**. En effet, l'assemblée générale de 2018 a approuvé la création de résidences services seniors. L'objectif est de proposer à nos adhérents, prioritairement, des logements et des services associés à un tarif raisonnable.

Deux projets sont en cours. Chaque projet étant en partenariat avec un bailleur social, les logements seront accessibles en fonction d'un plafond de revenus.